

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil Municipal, tenue mardi le 17 mai 2022 à 10 h 00 à la salle communautaire située au 118, Croissant des Trois-Lacs, Municipalité de Lantier

Sont présents : Normand Quintin, conseiller; Jessica Cloutier, conseillère; Steve Martin conseiller ; formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Richard Forget.

Est également présent, le directeur général et greffier-trésorier Benoit Charbonneau.

Sont absents : Marie-Josée Leroux, conseillère ; Noël Lanthier, conseiller et Nathalie Dupont, conseillère.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue et déclare la séance ouverte à 10 h 00.

2022.05.111

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 17 MAI 2022

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Jessica Cloutier

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance

1. Adoption de l'ordre du jour du 17 mai 2022
2. Acquisition d'un véhicule électrique pour le service de l'urbanisme et de l'environnement
3. Demande d'officialisation d'un nouvel toponyme auprès de la commission de toponymie du Québec pour le chemin du Morpho Bleu
Période de questions
4. Levée de la séance extraordinaire du conseil

2022.05.112

2. ACQUISITION D'UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE POUR LE SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Steve Martin

ET RÉSOLU de faire l'acquisition d'un véhicule électrique pour le service de l'urbanisme et de l'environnement au montant de dix-sept mille six cent quatre-vingt-trois, vingt-sept dollars (17 683.27\$) taxes incluses incluant les frais de transport et d'immatriculation auprès de JN auto inc.

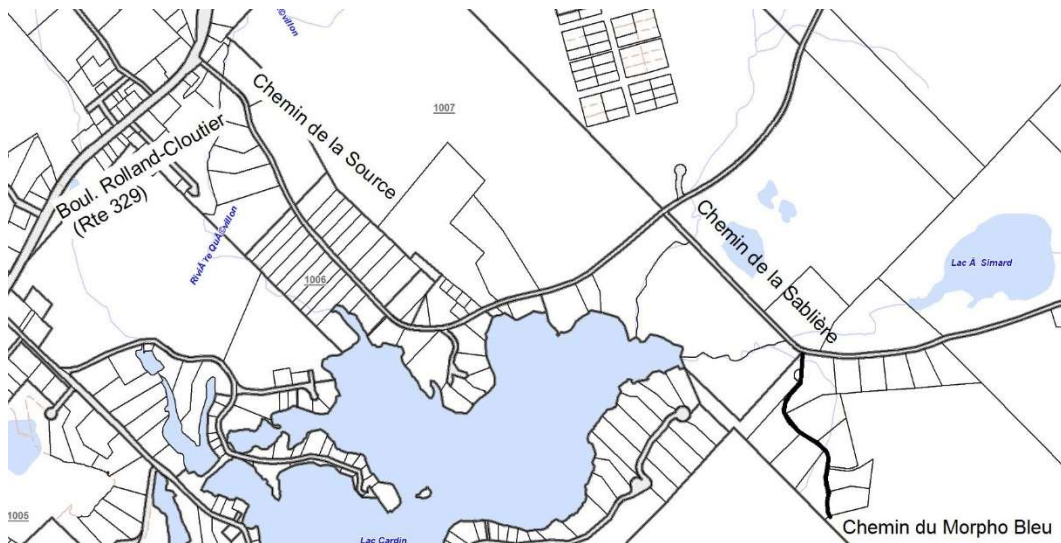
ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2022.05.113

3. DEMANDE D'OFFICIALISATION D'UN NOUVEL ODONYME AUPRÈS DE LA COMMISSION DE TOPONYMIE DU QUÉBEC POUR LE CHEMIN DU MORPHO BLEU

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Normand Quintin

ET RÉSOLU d'effectuer une demande d'officialisation d'un nouvel toponyme auprès de la commission de toponymie du Québec pour le chemin du Morpho Bleu.



ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

PERIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions.

2022.05.114

4. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Normand Quintin.

ET RÉSOLU que la présente session extraordinaire du conseil soit levée à 10 h 21

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

Benoit Charbonneau,
Directeur général et greffier-trésorier

Richard Forget,
Maire

Je, Richard Forget, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.